Ville de Beaune-la-Rolande

LA TELEMEDECINE A LA MAIRIE

La municipalité de Beaune-la-Rolande LANCE la télémédecine à la mairie!!

Consultation gratuite – **Obligatoirement sur rendez-vous** au 02 38 33 21 56 durant les heures d'ouverture de la mairie.

Pour le 1er RDV, veuillez-vous munir de votre carte vitale et de votre téléphone portable.

Un accompagnement à l'utilisation de la borne est possible en cas de besoin.

Horaires d'ouverture

Accueil du lundi au mercredi : de 8h30-12h30 à 13h30-17h30
• le jeudi et le vendredi : de 8h30-12h30 et 13h30-16h00,